



VILLE DE BRIVE

Cité gaillarde

Brive-la-Gaillarde, le

11 AOUT 2026

APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

La Ville de BRIVE recrute **pour la Direction des Sports** **Un(e) Educateur(trice) des Activités Physiques et Sportives** **Titulaire du BESAAN** **(Catégorie B)**

La ville de Brive recrute un(e) Educateur(trice) des Activités Physiques et Sportives (E.T.A.P.S.) pour son centre aquatique, composé d'un bassin sportif (50m*21m) de 8 lignes de nage, d'un bassin éducatif et ludique de 500 m², d'un espace de bien-être et de santé ; le projet d'établissement se décline autour de quatre axes :

- Proposer une offre ludique et d'agrément pour la population ;
- Développer les initiatives en matière de sport santé ;
- Répondre aux besoins de la communauté sportive ;
- Favoriser l'apprentissage de la natation.

Vous évoluerez au sein d'une équipe de trente et un agents, dont quinze E.T.A.P.S. et sous l'autorité de deux chefs de bassins.

MISSIONS

Acteur de l'organisation et de la mise en œuvre de la politique sportive de la ville, vous serez en charge de :

- La surveillance et la sécurité des publics ;
- L'encadrement et l'animation d'activités sportives en natation à destination de différents publics : scolaires, enfants, adultes, seniors, handisport, femmes enceintes ;
- La participation au développement d'un programme d'animation du centre ;
- Le respect des règles d'hygiène et de qualité de l'eau ;
- L'application des instructions délivrées par votre supérieur hiérarchique en conformité avec le cadre réglementaire de votre activité ;
- La veille sectorielle et juridique.

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

SAVOIRS :

- Connaissance de l'environnement juridique et réglementaire des activités : procédures de mise à disposition du matériel, règlement des ERP, dispositifs et acteurs de la sécurité...

SAVOIR-FAIRE :

- Être capable d'appliquer avec discernement les règles de l'établissement ;
- Pouvoir encadrer différentes activités physiques et sportives et développer de nouvelles activités en lien avec les évolutions démographiques et sociologiques : vieillissement, handicap, santé, bien-être, familles ;
- Adapter son intervention en fonction des publics, des niveaux et des capacités d'apprentissage et de la faisabilité de l'activité.

SAVOIR-ETRE :

- Qualités relationnelles et sens du service aux usagers ;
- Qualité pédagogique ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Disponibilité et adaptabilité aux usagers
- Aptitudes à gérer des situations de tension et de stress.

DIPLÔMES ET FORMATIONS :

- Diplôme du BEESAN ou BPJEPS AA exigé ;
- Formations CAEPMNS et Secourisme à jour ;
- Concours d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives ou inscrit sur liste d'aptitude ;
- Parcours STAPS, option A.P.A. appréciée.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : La Piscine - Boulevard Voltaire - 19100 BRIVE ;

Temps de travail : Poste à temps complet (1607 heures annualisées) ; Travail sur 4 jours hebdomadaires (6 jours la semaine de week-end) ; Travail en week-end (1 WE sur 4) et jours fériés ;

Rémunération : en référence à la grille indiciaire du cadre d'emploi + régime indemnitaire ;

Statut : fonctionnaire, ou contractuel (contrat d'1 an possiblement renouvelable) ;

Nos atouts selon le statut : participation employeur possible si adhésion au contrat collectif en mutuelle santé, et si adhésion au contrat collectif prévoyance, titres-restaurant ; Comité des Œuvres Sociales : billetterie, tarifs préférentiels commerces, loisirs et vacances, chèques vacances... Activités sportives proposées par l'Association Sportive des Communaux de Brive.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

M. Jean-Vincent DINARD, Directeur du Centre Aquatique, au 05.55.74.97.44

Merci de bien vouloir adresser votre candidature à
Monsieur Frédéric SOULIER
Maire de Brive-la-Gaillarde
Hôtel de Ville - BP 80433 - 19312 BRIVE Cedex
ou par mail, en PDF, à : drh@agglodebrive.fr
avant le : **13 SEP. 2026**

Votre candidature doit comporter : votre lettre de motivation mentionnant l'intitulé du poste et **le n° de dossier : 2026-V-034-SPO**, votre CV à jour et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires.

Ces pièces sont obligatoires pour la prise en compte de la candidature.

Pour le Maire, et par Délégation,
Le Directeur Général des Services,


François HITIER